

VULA RE

# NOUVEAU DISPOSITIF DE LABELLISATION 2026

BANQUE POPULAIRE



Le schéma de labellisation de la FFVoile vise à mieux reconnaître et à faire valoir l'engagement des structures dans une démarche de qualité tenant compte à la fois des offres de pratique mais également des publics concernés.

Ce schéma doit permettre de mieux informer les publics, les pratiquants et leurs familles sur l'offre d'activités proposées par les structures fédérales.

En 2025, la FFVoile a modifié son schéma de labellisation en créant un schéma «LABELS ET MARQUES DE LA FFVOILE»

Ainsi le dispositif comprend:

- 2 labels dédiés à l'apprentissage et à l'enseignement:
  - \* le label Ecole Française de Voile (avec la mention croisière possible)
  - \* le label Ecole de Sport (initiation à la régate pour les jeunes)
- 4 marques qui ont vocation à organiser, développer et faire reconnaître les offres de la structure dans 4 domaines:
  - \* marque «Point Location FFVoile»
  - \* marque «Classe de Mer FFVoile»
  - \* marque «Coach FFVoile»
  - \* marque «Slow Tourisme FFVoile»

Le dispositif de demande de label est décrit dans ce cahier pratique. Le dispositif de demande de marque est décrit dans le cahier pratique «MARQUES 2026».

#### **SOMMAIRE**

- Echéancier
- Espace clubs

Informations générales

Bilan d'activités 2025

Demandes de labels 2026

Présentation des écrans clubs

Ecole Française de Voile

Ecole de Sport

- · Mémo règlement des labels
- Espace CDV et ligues

Bilan d'activités 2025

Contacts

# Schéma des labels et marques FFVoile



# **ECOLE FRANÇAISE DE VOILE**

Apprentissage et certification

Ecole de la régate jusqu'à 14 ans **FF Moile** 

**ECOLE DE SPORT** 

Animation type « journée du jeune

Participation aux régates de « critérium » en grade 5c et 5b (dédiées à ce niveau et à

cette tranche d'âge

Famille de pratique en voile légère Spécial jeunes jusqu'à 14 ans

**OFFRE FAIRE DE LA COMPETITION** régatier »

OFFRE DÉCOUVERTE

Jeunes enfants

Balade à la voile

Baptême

**JFFRE APPRENDRE** 

Cours collectif en habitable (EFVoile-croisière) Cours collectifs et particuliers en voile légère

Voile à l'école

Séance club

Séjours jeunes avec hébergement

# SLOW **SLOW TOURISME**

Découverte en rythme tranquille Pratique douce et immersive Immersion dans le lieu

LOCATION

POIN

POINT LOCATION

TOURISME

Respect de l'environnement

Expérience de coaching

Prestations individualisées

Enseignement spécialisé

Activités de kiteboard, glisses <u>aérotractées ou plaisance</u>

# COACH · FFVOILE -



# **Espace nautique surveillé** Cours particuliers Pratique récréative Location

Pratique éducative et sociale **CLASSE DE MER** Hébergement

Sensibilisation à l'environnement

Activités nautiques

CLASSE DE MER

#### **ECHEANCIER**

#### **POUR LES STRUCTURES**

#### **Echéancier**

- \* A partir du 13 octobre 2025
- \* et jusqu'au 23 novembre 2025

1.remplir son bilan d'activités 2025

2.remplir sa / ses demandes de labels 2026

- \* Ecole Française de Voile
- \* Ecole de Sport

# TOUTE LA PROCÉDURE PAGES 5 À 18

#### **POUR LES LIGUES & CDV**

#### **Echéancier**

- \* A partir du 26 novembre 2025
- \* et jusqu'au 8 janvier 2026

1.remplir leur bilan d'activité 2025

- 2.remplir et compléter les avis sur les demandes de labels de leurs structures
  - \* Ecole Française de Voile
  - \* Ecole de Sport

# **TOUTE LA PROCÉDURE PAGE 19 À 21**

#### **POUR LA FFVOILE**

#### **Echéancier**

- \* A partir du 9 janvier 2026
- \* Retour des avis par mail fin janvier 2026 (recours 1 mois suivant l'avis de la commission nationale de labellisation)
- 1.instruire les demandes de labels
- 2.réunir la commission de labellisation qui donnera l'avis définitif de la FFVoile

NB : Compte tenu des délais nécessaires à l'instruction des demandes, il est indispensable de respecter ce calendrier de saisie des données.

#### HTTP://LABELS.FFVOILE.FR

#### **ESPACE CLUB**

Les écrans de saisie des données des structures seront accessibles à partir du 13 octobre 2025 et jusqu'au 23 novembre 2025.

# Comment accéder aux écrans ?

Les saisies de bilans d'activités et des demandes de labels s'effectuent uniquement par internet : http://labels.ffvoile.fr (accès dans portre espace structure)

Attention, pour remplir les écrans, passer d'une case à une autre en utilisant la souris ou la touche «tabulation» du clavier. La touche «entrée» valide votre demande.

# Les étapes à suivre pour votre club

Les écrans de demande de labels doivent être remplis tous les ans par la structure.

- 1.Pour accéder aux écrans, vous devez vous connecter à l'aide de votre identifiant (code structure ex : C00005) et de votre mot de passe. Les codes utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour la prise de licence par votre structure. (assistance service licence)
- Dans la page d'accueil «bilan d'activité et labels», cliquer sur «pour saisir votre bilan d'activité».
- 3.Actualisez la fiche signalétique de votre structure (en cliquant sur «les coordonnées de votre club») et validez vos corrections en cliquant en bas de page sur le bouton «transmettre». Prenez soin de bien vérifier, l'adresse, le téléphone de la structure car ces informations alimentent le site Internet et certains documents fédéraux à usage interne et grand public (annuaire...)
- 4.Remplissez l'écran lié au «bilan d'activité» de votre structure (voir cahier pratique p 8).
- 5.Complétez le (ou les) écran(s) correspondant(s) à la (ou les) demande(s) de label(s) que vous souhaitez effectuer (voir cahier pratique p 12). Vous ne pouvez accéder à ces écrans que si votre bilan d'activité a été mis à jour.

#### Se repérer dans les écrans

Vous trouverez dans ce cahier pratique les modèles des différents écrans. Pour limiter votre temps de connexion, nous vous conseillons de les remplir entièrement avant de procéder à la saisie informatique des renseignements.

# Le suivi de la labellisation

Le Service Développement est chargé de l'instruction des demandes. Elle porte à la fois sur des aspects qualitatifs et sur des aspects formels. Il s'agit d'un examen technique et administratif (nature et éligibilité de la demande au regard des référentiels).

Chaque demande de label est, dans un premier temps, mise en attente «Att». Après examen, elle pourra recevoir les avis suivants :

- «Att» : avis qui nécessite un complément d'informations,

«Fav» : avis favorable, «Rés» : avis réservé, «Sans» : sans avis,

- «Def» : avis défavorable.

Le Service Développement peut demander aux structures des informations supplémentaires sur leurs demandes de label. Il peut également recueillir l'avis des ligues et des CDV. En cas d'avis divergents entre les différentes instances (comité départemental, ligue et autorité nationale), il appartient au Comité Départemental et à la Ligue de justifier leur avis.

Faute d'avis du CDV dans les délais, seul sera pris en compte celui de la ligue.

Faute d'avis de la Ligue dans les délais, seul sera pris en compte l'avis du CDV.

A défaut d'avis du CDV et de la Ligue, la «commission nationale d'attribution des labels» statuera sur la base des éléments portés à sa connaissance.

Les labels ainsi instruits ne sont pas suceptibles de recours.

#### L'avis final de la FFVoile

L'instruction des demandes de labellisation des structures FFVoile peut relever de 2 dispositifs.

L'instruction est régionalisée si la ligue a signé une convention avec la fédération.

Elle instruit alors en 1ère instance toutes les demandes de labels des structures de son territoire lors d'une "Commision Régionale de Labellisation" et suivant un cahier des charges national défini par la FFVoile.

Dans le cas contraire, c'est la Commission nationale de labellisation de la FFVoile qui instruit les demandes de labels des structures dans les liques non conventionnées.

La «commission nationale d'attribution des labels» est composée de membres du Bureau Fédéral et des responsables des services concernés.

**Attention**: l'EFVoile-croisière est instruit exlusivement en gestion nationale.

# La notification de la décision

Les décisions de la commission nationale des labels (favorables ou défavorables) sont notifiées par courrier aux structures concernées.

Les ligues recevront un tableau récapitulatif des labels attribués ou refusés pour les structures concernées dans leur région.

La structure dispose d'un délai d'un mois pour déposer un recours auprès du bureau exécutif de la FFVoile.

L'appel doit porter sur des éléments nouveaux susceptibles de permettre une révision de l'avis fédéral. Les décisions en appel auprès du bureau valent décisions définitives.

Seuls les structures qui ont fait une demande de labels dans la période légale de saisie et qui ont donc reçus un premier avis de labellisation peuvent déposer un recours.

La commission nationale des labels transmet aux ligues et aux structures concernées les avis définitifs des appels déposés.

## **BILAN D'ACTIVITÉS 2025**

#### Un Bilan d'activité, pour quoi faire ?

Les informations que vous saisissez seront exploitées :

- en communication externe : dans la fiche signalétique de votre structure sur le site Internet de la Fédération. Seules les informations des Bilans d'activité qui auront été mises à jour et validées, seront diffusées.
- en communication interne : aide à l'analyse des activités au niveau local, départemental, régional et national, exploitation statistique visant à renforcer la place de la voile sur le plan sportif, social ou économique auprès des partenaires institutionnels ou privés...

#### Comment accéder au bilan d'activité ?

Quel que soit le (ou les) label(s) que vous souhaitez obtenir, vous devez, en premier lieu mettre à jour votre bilan d'activité 2025. Les labels sont attribués par rapport à votre activité de l'année précédente. Ne soyez donc pas étonnés de remplir le bilan d'activité de 2025 pour les labels 2026.

#### Les infos du bilan d'activité

(voir modèle pages suivantes)

Par défaut, votre fiche est remplie, pour partie, avec vos dernières données saisies, que vous devez modifier, afin qu'elles reflètent votre activité de la saison passée.

- Renseignez cet écran avec soin car certains chiffres seront automatiquement envoyés à vos écrans de demande de labels ou reconnaissance.
- Attention vos valeurs ne seront prises en compte que si vous les validez par le bouton «TRANSMETTRE MON BILAN 2025» situé en bas de page de l'écran.

Les informations contenues dans le bilan d'activité servent à alimenter la base de données de la FFVoile et tous les services qui y sont associés. Vous pouvez télécharger le pdf de vos données dans votre "espace club" que vous soyez un club, un CDV ou une ligue <a href="https://www.ffvoile.fr">www.ffvoile.fr</a>

Les informations communiquées dans le bilan d'activité sont considérées comme validées par le Président du club, qui engage ainsi sa responsabilité sur leur exactitude.



Les informations contenues dans le bilan d'activités servent à alimenter la carte des structures sur le site de la FFVoile, ainsi que les Chiffres Clés et les indicateurs de la FFVoile <a href="https://indicateurs.ffvoile.fr/">https://indicateurs.ffvoile.fr/</a>.

Toutes ces données sont également reprises sur <a href="https://www.fairede/avoile.fr">www.fairede/avoile.fr</a>, le site grand public de la FFVoile.

# DÉTAIL DES ÉCRANS LIÉS AU BILAN D'ACTIVITÉS

vos agnerents
Au total, combien comptez-vous de membres dans votre structure ?
Globalement, vous estimez au minimum àle nombre de personnes que vous avez accueillies cette année dans votre structure.
Précisions : il s'agit du nombre de personnes différentes ayant pratiqué une activité nautique au sein de votre structure, étant entendu qu'un même individu n'est jamais compté deux fois.
Informations générales sur votre structure
Vous adhérez à d'autres Fédérations ? Lesquelles ?
☐ Votre structure est implantée dans une aire marine ou autre zone protégée
☐ Vous appartenez au réseau «France Stations Nautiques»
☐ Vous êtes labellisés Plan Qualité Tourisme
Vous êtes labellisé Tourisme et Handicap
A quel Organisme Paritaire Agréé cotisez-vous ? (hors CIF)
Quel est le n° SIRET de votre structure ?
Quelle convention collective appliquez-vous?
Vous êtes en Délégation de Service Public (DSP)
Vous êtes soumis à une Autorisation d'occupation temporaire (AOT)
Vous avez un agrément CAF, VACAF, chèques vacances
Période de fonctionnement de votre structure (mois où vous avez effectivement une activité)
2024         2025           O         N         D         J         F         M         A         M         J         J         A         S
Vous disposez ☐ d'un plan d'eau intérieur et / ou ☐ maritime.
Matériel et installations

Indiquez le matériel collectif (bateaux en état de naviguer) dont dispose votre structure :

Type	Quantité	Type	Quantité	Type	Quantité
Optimist		Cata inf 15 pieds (enfant)		VRC	
PAV longboard		Cata de 15 pieds ou plus (adulte)		Canoë kayak	
PAV funboard		Habitable monotype		Char à voile	
Kite surf		Habitable moins de 9 m		Aviron	
Wingfoil		Habitable de 9m ou plus		Paddle	
Dériveur solitaire		Bateau collectif		Quillard de sport	
Dériveur double		Voilier de tradition		Mini Ji	
Dériveur à spi asymétrique		Bateau de surveillance		Hansa 303	
Supports à Foil		Bateau comité de course		Autres supports handivoile	

Indiquez le matériel de vos adhérents :

Туре	Quantité	Туре	Quantité	Туре	Quantité
Optimist		Dériveur double		Canoë kayak	
PAV Longboard		Dériveur spi asymétrique		Aviron	
PAV Funboard		Cata inf 15 pieds (enfant)		Paddle	
Kite surf		Cata de 15 pieds ou plus		Quillards de sport	
Wingfoil		Habitable moins de 9m		MiniJi	
Dériveur solitairel		Habitable de 9m ou plus		Autres supports handivoile	

Dans le descriptif ci-dessous, renseigne	ez le formulaire afin de décrire le plus	fidèlement possible votre structure :							
- Vos installations comprennent :									
un accueil organisé	rangements individuels								
un club House	un club House salles de réunion								
un bar	Votre club dispose d'une ca	pacité de couchagede lits							
Votre structure a en gestion place	ces de port								
- Votre structure dispose d'installation	ns spécifiques pour l'accueil :								
des classes de mer	des jeunes enfants								
des personnes à mobilité réduite									
☐ Votre structure dispose d'une poter	nce, grue ou autres aides à l'embarqu	ement							
- Votre structure dispose d'un service	e de restauration en interne $\Box$								
Publics accueillis par type	d'offre								
Offre handivoile									
- Votre structure a accueilli et organisé d autonomes dans leur déplacement		-							
	Nombre de personnes accueillies	Nb de séances							
	-								
Handicap mental									
Handicap mental Handicap physique									
Handicap physique									
Handicap physique Mixte									
Handicap physique Mixte Aveugle / mal voyant									
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques  - Votre structure a accueilli cent	res d'accueil handi								
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques	res d'accueil handi								
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques  - Votre structure a accueilli cent	res d'accueil handi								
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques  - Votre structure a accueilli cent  Offre «voile santé - bien être»  Votre structure propose des offres de	res d'accueil handi d'activités «voile santé - bien être»: res d'activités « <b>forme et bien êtr</b> e	<b>⊋</b> ≫ (personnes n'entrant pas dans le sport sur prescription)							
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques  - Votre structure a accueilli cent  Offre «voile santé - bien être»  Votre structure propose des offres  Votre structure propose des off  Nombre de personnes	res d'accueil handi d'activités «voile santé - bien être»: res d'activités « <b>forme et bien êtr</b> e								
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques  - Votre structure a accueilli cent  Offre «voile santé - bien être»  Votre structure propose des offres des offr	res d'accueil handi d'activités «voile santé - bien être»: res d'activités « <b>forme et bien être</b> accueillies rant (menu déroulant : CVF								
Handicap physique  Mixte  Aveugle / mal voyant  Déficient auditif  Troubles et syndromes autistiques  - Votre structure a accueilli cent  Offre «voile santé - bien être»  Votre structure propose des offres des offr	res d'accueil handi d'activités «voile santé - bien être»: res d'activités « <b>forme et bien être</b> accueillies rant (menu déroulant : CVF	BE / CVS / autre)							

#### Offre dans le domaine de l'insertion / l'inclusion

- Votre structure mène des actions à destination des publics «en difficultés» └─
Nombre de personnes accueillies
Les offres proposées concernent des thématiques : d'insertion $\Box$ de formation professionnelle $\Box$
d'inclusion ☐ autre ☐
Offre «découverte»
- Votre structure a organisébaptêmes de découverte de la voile (en nombre de personnes)
Offre en voile en entreprise
- Votre structure a une activité «voile en entreprise» $\square$
Offre en sections sportives scolaires
- Votre structure accueille une ou plusieurs sections sportives scolaires $\square$
nombre de sections différentes nombre total d'élèves accueillis
Offre d'accueil collectif de mineurs
☐ Votre structure accueille des séjours collectifs de mineurs avec nuitées dans le cadre scolaire
☐ Votre structure accueille des séjours collectifs de mineurs avec nuitées dans le cadre des vacances scolaires
Offre Slow Tourisme FFVoile
- Votre structure propose des prestations estampillées Slow Tourisme FFVoile $\Box$
Nombre de presations différentes proposées
Nombre de personnes accueillies au total

#### **Ressources humaines** Décrivez dans le tableau ci-dessous les ressources humaines de votre structure :

Précision : le tableau se remplit en donnant les caractéristiques des contrats. Dans l'exemple, vous employez un homme en CDI à temps plein (1ère ligne), un homme en CDI à temps partiel de 20 heures par semaine (2ème ligne), une femme en CDD pendant 5 mois à temps partiel de 15 heures par semaine (3ème ligne) et un homme en emploi-aidé à temps plein (4ème ligne).

#### Exemple:

Description par type de contrat												
	CDI	CDD	Aucun	Non sub- ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L1	Х	0	0	Х	0	0	1	М	0	Х	0	0
L2	Х	0	0	Х	0	0	1	М	0	0	Х	20
L3	0	Х	0	Х	0	0	1	F	5	0	Х	15
L4	Х	0	0	0	Х	0	1	М	0	Х	0	0

Description par type de contrat												
	CDI	CDD	Aucun	Non sub- ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L1												
L2												
L3												
L4												
L5												
L6												

Votre structure conventionne avec \_\_\_\_\_travailleurs indépendants.

Précisez le nombre de personnes participant effectivement aux activités de votre structure sur la période de référence :

Ressources humaines (y compris les descriptions contractuelles ci-dessus)									
	Salariés	Bénévoles	Hommes	Femmes					
Dirigeants									
BEES ou équivalents									
Moniteurs fédéraux									
Entraîneurs fédéraux									
Animateurs									
Arbitres									
Autres collaborateurs									

Le budget total de votre structure est de	eeuros dont	euros de subventions comprises et	euros de
recettes liées aux activités nautiques (à	à l'exclusion de l'héberger	nent, buvette, restauration).	

#### Transmettre mon bilan 2025

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie des bilans



#### **LES DEMANDES DE LABELS 2026**

#### Comment accéder aux écrans de demande de labels 2026 ?

Les écrans de demandes de labels sont accessibles après une mise à jour du bilan d'activité.

Outre l'appréciation des activités développées par les structures, les informations saisies dans le cadre des différents labels seront reprises pour partie dans la fiche signalétique de chaque structure et exploitées à des fins d'analyse.

#### Attention, nous vous rappellons qu'il n'y a que 2 labels en 2026.

#### Vous souhaitez demander le label « Ecole Française de Voile » :

Remplissez les écrans de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes).

#### Vous souhaitez demander le label « Ecole de Sport » :

Remplissez les ecrans de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes)

#### HTTP://LABELS.FFVOILE.FR

#### N'oubliez pas :

Attention, les valeurs ne seront prises en compte qu'après avoir été validées en cliquant sur la case «transmettre ma demande de label».

Rappel : Les informations communiquées dans les demandes de labels sont considérées comme validées par le Président de la structure, qui engage ainsi sa responsabilité sur leur exactitude.

# LES ÉCRANS DU LABEL «ECOLE FRANÇAISE DE VOILE»

Son numéro de licence :	sa qualification :

Précision : Le responsable technique qualifié doit être obligatoirement licencié (avec une licence validée pour l'année d'instruction ) et titulaire d'un diplôme de niveau IV (BEES ou BPJEPS) ou relevant du statut d'ETAPS. La saisie du numéro de licence permet une identification automatique

#### Période de fonctionnement de votre EFV

	2024		2025								
0	N	D	J	F	М	Α	М	J	J	Α	S

Précision : cochez les cases sous les mois où vous avez une activité EFV. Pour chaque activité proposée, vous devez cocher la case correspondante (située en haut à gauche de chaque tableau d'activité). Si cette case n'est pas cochée, aucune donnée ne peut être saisie dans le tableau correspondant.

#### Activités «voile» proposées dans le cadre du label

□ vous proposez l'activité «stages vacances»

	Activités «Stages vacances» (hors cours particuliers)								
Nombre total de :	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable	bateau collectif	kiteboard	wingfoil
stagiaires individuels									
séances individuelles									
stagiaires groupes									
séances groupes									

Précision: L'activité "stages vacances" est un cycle de séances concentrées sur une période continue et courte. Il vous est demandé de différencier les stagiaires école individuels et les stagiaires école faisant partie d'un groupe (ex: colonie de vacances), et ce par support. Lorsqu'un groupe a pratiqué plusieurs supports, répartissez le sur les différents supports utilisés. Lorsqu'un stagiaire fait plusieurs stages, ne le compter qu'une fois en tant que stagiaire.

Définition de la séance : Une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour un pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances

Exemple: 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

uous proposez l'activité **«cours particuliers»** 

	Activités «Cours particuliers»							
Nombre total de :	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable	kiteboard	Wingfoil
stagiaires individuels								
heures								

Précision : Le cours particulier est une séquence d'apprentissage où le moniteur s'adresse à 1, 2 ou 3 personnes volontaires pour naviguer ensemble. 1 leçon = 1 heure

vous proposez l'activité «séances club»

	Activités «Séances club»							
Nombre total de :	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable	kiteboard	Wingfoil
stagiaires individuels								
séances								

Précision : Les séances club sont des cycles de séances (1, 2, ou 3 séances par semaine programmées sur plusieurs semaines hors vacances scolaires) s'adressant à des individuels résidant à proximité du club.

Définition de la séance : une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour 1 pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances.

Exemple: 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

	vous pro	posez l'	activité «	«jeunes	enfants»
--	----------	----------	------------	---------	----------

Activités «Jeunes enfants»						
Nombre de stagiaires individuels						
Nombre total de séances						

Précision : les activités jeunes enfants sont des séances s'adressant à un public individuel débutant de 4 à 8 ans. Définition de la séance : une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour 1 pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances.

Exemple: 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

vous proposez l'activité «Voile à l'école»

Activités «Voile à l'école»									
		nombre de séances							
Nombre total de :	stagiaires	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable	bateau collectif	
Primaire									
Collège									
Lycée									
UNSS / UGSEL									
Enseignement supérieur									

Activité Classes de mer	
Nombre d'élèves accueillis	
Nombre total de séances	

Précision : l'activité voile à l'école concerne les publics scolaires accueillis sur des cycles de séances.

Définition de la séance : une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour 1 pratiquant, d'ordinaire

1 journée = 2 séances.

Exemple: 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

	es <b>«balades à la</b>	
Nombre de p	ersonnes accueillie	es N
ctivités «nau		
	ne offre d'activité « vités «kayak»	кауак»
The second secon	Stagiaires accueillis	Séances
Découverte		
Location		
Enseignement		
VOUS Proposoz III	ne offre d'activité <b>«</b>	oviron
	vités «aviron»	avii VII»
	Stagiaires accueillis	Séances
Découverte		
Location		
Enseignement		
vous proposez u	ne offre d'activité <b>«</b>	paddle»
	vités «kayak»	
	Stagiaires accueillis	Séances
Découverte		
Location		
Enseignement		
vous proposez III	ne offre de pratique	e de la <b>«ma</b> r
	ersonnes accueillie	_

Vérifiez que vous avez correctement renseigné votre espace de gestion pour apparaître sur fairedelavoile.fr.

Les champs «bref descriptif» et «horaires d'ouverture» sont obligatoires.

#### Transmettre ma demande Ecole Française de Voile 2026

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du label EFV.



# LES ÉCRANS DU LABEL «ECOLE FRANCAISE DE VOILE

- CROISIÈRE»		•	
- CROISIÈRE»			

<i><b>Uui est le responsable to</b></i>	echnique	qualii	rië de v	otre e	cole :				
Son numéro de licence :	_sa qualificatio	on :							
Précision : Le responsable technique d'instruction ) et titulaire d'un diplé numéro de licence permet une ident	ôme de niveau	ı IV (BEE							
Combien y-a-t'il d'encadrant «croisiè	ere» dans votr	e structu	ıre?						
Période de fonctionnem	ent de vo	tre Ed	ole Fra	ançais	e de V	oile - C	roisi	ière	
2024	: :		,	2025	ı	r			
O N D J	F	М	Α	M	J	J		A	S
Précision : cochez les cases sous l	es mois où vo	us avez ı	une activit	é Ecole Fr	ancaise d	e Croisièr	е.		
Activités proposées					3				
	Activité «	Ecole Fro	ınçaise de	Croisière»	•				
Nombre de personnes accueilll en Ecole de Croisière	ies		No	mbre de jo	urnées eff	ectuées			
Quels matériels utilisez-vous?									
Précision : le matériel doit être «adap- avoir des bateaux disposant d'un dexigences des contenus d'enseignente avoir des bateaux qui permettent l' la progression technique fédérale	confort de vie nent	à bord e							

Transmettre ma demande Ecole Française de Voile - Croisière 2026



#### LES ÉCRANS DU LABEL ECOLE DE SPORT

vous proposez une activité «Ecole de Sport»

#### Fréquentation et activité de l'Ecole de Sport (saison écoulée)

Discipline	Planche à voile	Dériveur	Catamaran	Quillard de Sport	Kiteboard	Wingfoil
Activités demandées						
Nombre de coureurs						
Nombre de séances d'entraînement réalisées par an (stage en club compris)						
Numéro de licence* de l'entraîneur en activité						
et sa qualification **						

Précision : le label Ecole de Sport recouvre les activités d'initiation à la régate en voile legère.

Précision : Pour chaque support, indiquez si la reconnaissance est demandée, puis renseignez le nombre de coureurs, le nombre de séances d'entraînement par an, le numéro de licence de l'entraîneur et sa qualification.

- \* la saisie du numéro de licence permettra une identification automatique.
- \*\* choisir votre réponse dans le menu déroulant.

Précision : Nombre de séances réalisées par an = il faut comptabiliser le nombre de séances par groupe de coureurs et non pour chaque coureur.

Exemple : 10 coureurs du club participant à 30 entraînements sur l'année, il faut mettre 30 entraînements.

Précision : Vous ne pouvez demander la reconnaissance que sur un support pour lequel votre club est classé au Championnat de France des Clubs en année N-1.

#### Transmettre ma demande Ecole de Sport 2026

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du label Ecole de Sport.

#### **MÉMO LABELS 2026**

Les labels sont attribués à toute structure qui respecte les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839

#### Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole Française de Voile »

Le label «Ecole Française de Voile» est attribué à toute structure qui respecte les conditions suivantes :

- proposer au moins les prestations ou produits «stages» et/ou «séances club» dans la gamme apprentissage
- faire valoir un volume suffisant d'activité dans chaque prestation concernée :
  - \* 100 stagiaires pour les stages vacances
  - \* 36 stagiaires pour les séances clubs
  - \* 36 stagiaires pour les activités jeunes enfants
  - \* 3 classes pour la voile à l'école
  - \* 40 stagiaires pour les cours particuliers
  - \* 60 jeunes pour les séjours en internat
  - \* 40 personnes pour les balades à la voile
- délivrer une licence FFVoile à tout stagiaire individuel lors de son 1er stage de l'année
- être ouverte durant les vacances scolaires d'été ou en haute saison touristique
- renseigner et actualiser son espace dédié pour être visible sur les sites web de la FFVoile (champ «bref descriptif» et «horaire» obligatoires)

#### Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole Française de Voile -Croisière »

Le label «Ecole Française de Voile - Croisière» est attribué à toute structure qui respecte les conditions suivantes :

- faire valoir un volume suffisant d'activité : 60 stagiaires
- délivrer une licence FFVoile à tout stagiaire individuel lors de son 1er stage de l'année
- être ouverte durant les vacances scolaires d'été ou en haute saison touristique
- disposer d'un bateau adapté pour la croisière: confort de vie à bord, pouvant naviguer de nuit, équipements adaptés au programme de navigation et aux exigences des contenus d'enseignement
- proposer des navigations sur des périmètres élargis avec a minima une nuit à bord hors du port de départans un port hors du mouillage d'origine
- ce label est géré en gestion nationale

#### Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole de Sport »

Le label «Ecole de Sport» est attribué à toute structure qui respecte les conditions suivantes :

- avoir au minimum 20 licences annuelles dont 10 licences jeunes (jusqu'à 14 ans)
- avoir au minimum une année de fonctionnement sportif à partir du 1er Septembre de l'année précédent la demande et être classé dans le Championnat de France des Clubs en année N-1.
- faire valoir un volume suffisant d'activité et rentrer dans le cadre d'organisation spécifique de la prestation concernée :
  - \* proposer une activité d'initiation à la régate pour les jeunes agés de 7 à 14 ans
  - \* appliquer le règlement sportif départemental
  - \* avoir un fonctionnement sportif cohérent avec la politique sportive départementale
  - \* participer à des rencontres sportives de proximité réservées aux jeunes jusqu'à 14 ans (criteriums départementaux)
  - \* avoir au minimum 10 coureurs classés en «criterium départemental» (grade 5c et 5b), quelle que soit la pratique en voile légère
  - \* disposer d'un encadrement professionnel ( titulaire a minima du CQP IV) ou disposer d'un encadrement bénévole référencé (fonction d'entraineur de club FFVoile)
  - \* disposer de flottes adaptées permettant l'initiation à la régate pour les jeunes
  - \* sur une saison organiser 40 entraînements dont minimum 25 sur l'eau
  - \* Disposer d'au moins 1 arbitre (au minimum arbitre de club) en année N-1

#### **ESPACE CDV ET LIGUES**

## INTRODUCTION

#### Comment accéder à la gestion des labels ?

Les écrans de demande de labels de vos structure seront accessibles à partir du 25 novembre 2025 pour les CDV et les ligues.

La gestion des demandes de labels par les CDV et les ligues s'effectue uniquement sur internet. Pour accéder aux écrans vous devez vous connecter à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe et renseigner votre bilan d'activité avant de pouvoir saisir vos avis.

#### Le bilan annuel d'activité de votre CDV ou de votre ligue ?

Les ligues et les comités départementaux doivent renseigner un bilan annuel d'activité 2025 qui permettra d'intégrer ces données dans les chiffres clefs du nautisme 2025.

Les données concernent les emplois, le bénévolat et les recettes. Voir détail de l'écran pages suivantes.

#### Les étapes à suivre pour votre CDV ou votre ligue ?

- 1. Identifiez vous : pour accéder aux écrans vous devez vous connecter à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.
- 2.Dans la page d'accueil cliquer sur «saisie de votre bilan d'activité». Actualisez la fiche signalétique de votre LIGUE OU CDV ( en cliquant sur «les coordonnées de votre ligue ou CDV») et validez vos corrections en cliquant en bas de page sur le bouton «transmettre».
- 3.Remplissez l'écran lié au «bilan d'activité» de votre CDV ou de votre ligue (voir cahier pratique page 25 et 26) et valider en cliquant sur "transmettre mon bilan 2025". Vous ne pouvez accéder à ces écrans que si votre bilan d'activité a été mis à jour.
- 4. Complétez le (ou les) écran(s) correspondant(s) aux demande(s) de label(s) de vos structures en passant par les listes récapitulatives par label.

#### Préparer le travail des commission départementales ou régionales ?

Le service Développement adressera aux ligues, fin-novembre, les données des demandes des labels des clubs pour permettre l'instruction des demandes par les commissions régionales.

#### Où doit on saisir les avis ?

Les listes récapitulatives vous présentent les structures de votre ligue qui ont demandé un label dans chacun des domaines d'activité.

A partir de ces listes, il vous est possible de saisir votre avis grâce à un menu déroulant.

Chaque demande de labels est, dans un premier temps, mise en attente «Att».

Elle pourra ensuite recevoir les avis suivants :

- «Att» : avis qui nécessite un complément d'informations,

- «Fav» : avis favorable,

- «Rés» : avis réservé,

- «Sans» : sans avis.

- «Déf» : avis défavorable.

Attention à la date de fermeture des écrans, il ne doit plus rester d'avis non renseigné ou en attente.

#### **BILAN D'ACTIVITÉ CDV ET LIGUE 2025**

A quel	Organisme	Paritaire Agréé	cotisez-vous?	' Votre Nº de Sir	et?

#### Fréquentation

le nombre de moniteurs formés dans votre CDV/ligue en 2025 \_\_\_\_\_

Votre ligue / CDV a organisé	Nombre de journées	Nombre de personnes
Entraînements départementaux ou régionaux		
Formations fédérales départementales ou régionales		

Précisions : intégrer les temps de travail en salle et sur l'eau.

#### Les emplois de votre ligue ou de votre CDV

Décrivez dans le tableau ci-dessous les ressources humaines de votre ligue ou CDV (hors Pôle France ou Espoirs)

Précision : le tableau se remplit simplement en donnant les caractéristiques des contrats.

Dans l'exemple ci-dessous, vous employez un homme en CDI à temps plein (1ère ligne), un homme en CDI à temps partiel de 20 heures par semaine (2ème ligne), une femme en CDD pendant 5 mois à temps partiel de 15 heures par semaine (3ème ligne) et un homme en emploi-aidé à temps plein (4ème ligne).

Il est bien entendu que pour un CDI le nombre de mois n'est pas à préciser. De la même manière, pour un temps plein, le nombre d'heures par semaine ne doit pas être renseigné. Dans le cas de plusieurs contrats ayant les mêmes caractéristiques, il est conseillé d'indiquer le nombre de contrats concernés puis d'en donner les détails comme pour les dernières lignes de l'exemple qui veulent dire 3 hommes en CDD de 3 mois à temps plein et 2 femmes en CDD de 2 mois à temps plein.

#### Exemple:

	Des	criptic	on par tş	jpe de contr	at							
	CDI	CDD	Aucun	Non sub- ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L1	Х	0	0	x	0	0	1	М	0	Х	0	0
L2	Х	0	0	X	0	0	1	М	0	0	Х	20
L3	0	Х	0	X	0	0	1	F	5	0	Х	15
L4	х	0	0	0	Х	0	1	М	0	Х	0	0
L5	0	Х	0	Х	0	0	3	М	3	Х	0	0
L6	0	Х	0	X	0	0	2	F	2	Х	0	0

	Description par type de contrat											
	CDI	CDD	Aucun	Non sub- ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L1												
L2												
L3												

	Description par type de contrat											
	CDI	CDD	Aucun	Non sub- ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L4												
L5												
L6												

Précisez le nombre de personnes participant effectivement aux activités de votre CDV ou de votre ligue sur la période de référence.

	Ressources humaines (y compris les descriptions contractuelles ci-dessus)						
	Salariés	Bénévoles	Hommes	Femmes			
Dirigeants							
BEES ou équivalents							
Moniteurs fédéraux							
Entraîneurs fédéraux							
Animateurs							
Arbitres							
Autres collaborateurs							

#### Les recettes

Le b	udget tota	ıl de votre	CDV ou	de votre ligue e	est de	euros dont	de	subventions
et	eu	ros de rece	ettes liées a	ux activités naut	iques (exc	clure : hébergement, buvette,	restauration	).

# Transmettre mon bilan 2025 Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du bilan CDV / Ligue.

## **CONTACTS**

Ligue	Président		Cadres techniques ou correspondants
Hauts de France	Jean-Michel SOYEZ	T: 06 03 79 84 75 jmsoyez@gmail.com	Mathieu TOUSSAINT mathieu.toussaint@ffvoile.fr
Normandie	Paul ADAM	T: 07 67 50 57 65 hello@lvn.cool	Benjamin THOMAS benjamin@lavague-normande.com
Bretagne	Bruno LE BRETON	T: 02 98 02 83 46 info@voile-bretagne.bzh	Jean-Philippe LE FLEM direction@voile-bretagne.bzh
Pays de la Loire	Caroline LAMOUREUX	T: 02 40 58 61 25 contact@voilepaysdelaloire.com	Grégory BOYER-GIBAUD g.boyer-gibaud@voilepaysdelaloire.com
Nouvelle Aquitaine	Catherine GUEYDAN	T: 05 56 50 47 93 contact@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr	Sébastien GERBAUD sg.cdvoile17@orange.fr
Occitanie	Pierre CARAYON	T: 04 67 50 48 30 ligue@voileoccitanie.com	Constance LONGOUR developpement@voileoccitanie.com
SUD	Didier FLAMME	T: 04 94 24 16 72 ligue@voilesud.fr	Agnès REMY agnes@voilesud.fr
Bourgogne Franche Comté	Patrick BOUCHET	T: 03 80 41 79 55 voilebfc@gmail.com	Quentin GUERAUD voilebfc@gmail.com
Grand Est	Jean-Christophe COUR	T: 07 44 93 45 73 contact@voile-grandest.fr	
lle de France	Elisabeth NEIDHART	T: 01 48 42 48 38 idfvoile@club-internet.fr	Benoit CRESSENT benoit.cressent@ffvoile.fr
Centre Val de Loire	Jean ROBILLARD	T: 07 45 15 30 68 ligue21voile@gmail.com	Vivien HABERT vivien.habert@voilecentre.fr
Auvergne Rhône Alpes	Franck PERNET	T: 04 79 63 76 22 ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr	Nicolas CHOULET nicolas.choulet@voile-auvergne-rhone-alpes.fr
Corse	Alain FICHOU	T: 06 77 33 51 17 liguecorsedevoile@gmail.com	
Martinique	Gérard JOSEPHA	T: 05 96 61 08 58 ligue@voile972.com	Boris GALOPIN boris.galopin@ffvoile.fr
Nouvelle Calédonie	Gilles ENEE	T: 00 687 28 56 45 lcvoile988@gmail.com	Boris GALOPIN boris.galopin@ffvoile.fr
La Réunion	Dominique ALINCOURT	T: 02 62 33 23 28 secretariat@liguevoilereunion.com	Boris GALOPIN boris.galopin@ffvoile.fr
Guadeloupe	Victor JEAN-NOEL	T: 05 90 88 90 27 contact@lgvoile.com	Boris GALOPIN boris.galopin@ffvoile.fr

FFVoile: developpement@ffvoile.fr







**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél: 01 40 60 37 00 - Fax: 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr http://labels.ffvoile.fr • 24